

Niveau :			MASTER			année
Domaine :		Science	es, Technologies	s, Santé		
Mention:			Physique			M2
Parcours :	Procédés,	Contrôles, Mate	ériaux Métallique (PC2M)	es : Industrie du	ı Nucléaire	60 ECTS
Volume horaire étudiant :	174 h	84 h	102 h	0 h	5 mois	360 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	stage ou projet	total	
Formation dispensée en :	⊠ fr	ançais	☐ ar			

Contacts:

Responsable de formation	Scolarité . secrétariat pédagogique
Jean-Philippe Chateau-Cornu	Scolarité UFR Science et Technique
Professeur	3 03.80.39.58.16
2 03.80.39.61.46	scolarite.ufrst@u-bourgogne.fr
jean-philippe.chateau-cornu@u-bourgogne.fr	Secrétariat du Département de Physique
	2 03.80.39.59.00
	marielle.coutarel@u-bourgogne.fr
	depphy@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences et Techniques

Objectifs de la formation et débouchés :

La spécialité "Procédés, Contrôles, Matériaux Métalliques: Industrie du Nucléaire" (PC2M) de la mention Physique est un parcours Professionnel par alternance en contrat de professionnalisation, qui alterne des cours et des périodes en entreprises au premier semestre et se termine au second semestre par le stage de fin de cycle dans læntreprise (semestre IV).

■ Objectifs:

La finalité de cette spécialité est de former les futurs cadres techniques pour le secteur de la réalisation des composants du nucléaire en particulier dans le domaine des procédés (soudages, forgeages, usinages ...). Ce Master a pour objectif de faire acquérir, à des étudiants ou salariés, des savoirs de haut niveau afin dœrtre au plus proche des besoins de lændustrie nucléaire. Ce Master recouvre les métiers de la fabrication et du contrôle des composants du nucléaire dont les besoins sont importants sur le territoire et plus généralement pour les membres du pôle au niveau national. Les domaines visés par cette formation sont la physique des matériaux et des procédés, la métallurgie et la mécanique, la modélisation et la simulation, l\(\textit{B}\)nstrumentation et les contrôles non destructifs. Ces domaines sont essentiels à la conception de pièces intervenant dans les centrales nucléaires et ils nécessitent continuellement des améliorations et des évolutions suivant les besoins industriels actuels.

Ce Master sœppuie sur les compétences et les moyens professionnels des entreprises PME/PMI (14 entreprises), du pôle de compétitivité régional . Pôle de lændustrie Nucléaire (PNB) . , des groupes Areva, CEA Valduc, EDF, Industeel et du soutien de la branche professionnelle de la métallurgie, UIMM Chalon sur Saône.

Janvier 2016 1



■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite dœtudes) :

La filière nucléaire représente **125 000 emplois directs** en France et **285000 indirects** en 2011. Cette filière est fortement implantée en Région Bourgogne et Rhône-Alpes et est reconnue à travers la création du pôle de compétitivité PNB, acteur incontournable du nucléaire à vocation mondiale. Il n'existe pas aujourd'hui dans le monde de rassemblement équivalent d'industries et de compétences dans le domaine nucléaire. Il a pour ambition d'**innover**, de **former** et de **fédérer** pour accroître durablement le leadership de la filière nucléaire française tout en développant la fertilisation croisée entre secteurs industriels de haute technicité. Par ailleurs, le CSFN (Comité stratégique de la filière nucléaire française) annonce une perspective, au vue des départs en retraite, dœnviron **55000 emplois à l**Borizon **2020** tous secteurs confondus dans le nucléaire.

Les métiers visés par les diplômés de cette formation sont les suivants :

- > Ingénieur R & D
- > Chef de projets
- > Responsable dontervention
- > Ingénieur méthode
- > Responsable soutien production
- Ingénieur calcul sûreté
- > Ingénieur conception/Essai
- > Ingénieur dœtude en mécanique

■ Compétences acquises à loissue de la formation :

Lænsemble des connaissances théoriques et pratiques ajouté à læxpérience acquise en entreprise, doit permettre aux étudiants de signtégrer facilement dans les secteurs dæctivités en lien avec ligndustrie du nucléaire et plus généralement la métallurgie. Les compétences acquises par les étudiants à ligssue de la formation sont les suivantes :

- Physique et chimie des matériaux métalliques et alliages
- Comportement des matériaux et structures (Mécanique des milieux continus, Thermomécanique, plasticité, durabilité...)
- Procédés délaboration des pièces (Soudage, usinage, forgeage, assemblage, traitements)
- Modélisation et simulation (CAO, FORGE, COMSOL, ABAQUS...)
- Contrôle et caractérisation des matériaux et structures (CND, analyses physique et chimique, MEB, MET...)
- Codes et normes (normes et sureté nucléaire, codes de construction, dommages des matériaux à ligradiation ...)

■ Compétences acquises à loissue de loannée de formation :

Les compétences acquises en deuxième année concernent plus spécifiquement la mise en pratique des connaissances fondamentales sur les procédés et le comportement des matériaux dans des logiciels commerciaux de simulation numérique (CAO, éléments finis, multi physique), la durabilité des matériaux en service (rupture, fatigue, corrosion) et en particulier en environnement nucléaire (dommages à l'irradiation, modes de ruine).

Modalités daccès à lannée de formation :

Il est nécessaire que les étudiants aient acquis en première année les connaissances de base, générales et fondamentales, ainsi que des notions techniques indispensables aux procédés et contrôle des matériaux métalliques.

■ sur sélection :

Lapccès en M2 PC2M nécessite lapbligation de trouver une entreprise dans le cadre du contrat de professionnalisation. En effet, lapcquisition de certaines connaissances spécifiques au milieu professionnel du nucléaire napst possible qua travers la gestion de projets effectuée au sein même des entreprises de ce secteur. Le M2 est accessible aux étudiants ayant validé le M1 PC2M et ayant un contrat de professionnalisation avant la date de début des cours.

■ par validation dœqquis ou équivalence de diplôme



en formation continue : sœdresser au service de formation continue de lœuniversité (03.80.39.51.80)
Le parcours PC2M est ouvert en 2ème année aux candidats pouvant bénéficier du régime de la formation continue, sous réserve d'éventuelles validations dœquis (VA) ou validation des acquis de læxpérience (VAE).

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

à insérer le cas échéant

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 11	discipline	СМ	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1 ⁽¹⁾	Type éval Session 2 ⁽²⁾	coeff CT	coeff CC	Coeff EP/O	
	11.1 Usinage	6	2	16	24	2,5	CC,EP	0		1	1,5	2,5
Procédés II	11.2 Métallurgie des poudres	12	6	8	26	2,5	CC,EP	0		1,5	1	2,5
	11.3 Traitements de surface	10			10	1	CC	0		1		1
TOTAL UE 11		28	8	24	60	6				3,5	2,5	6

UE 12	discipline	СМ	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1 ⁽¹⁾	Type éval Session 2 ⁽²⁾	coeff CT	coeff CC	Coeff EP/O	total coef
	12.1 Plans dexpériences statistiques	6	12		18	2	CC	0		2		2
Simulation des procédés	12.2 Simulation Physique du Soudage	6	8	12	26	2,5	CC,EP	0		1	1,5	2,5
	12.3 Simulation du forgeage	4		12	16	1,5	EP	0			1,5	1,5
TOTAL UE 12		16	20	24	60	6				3	3	6

UE 13	discipline	СМ	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1 ⁽¹⁾	Type éval Session 2 ⁽²⁾	coeff CT		Coeff EP/O	
,	13.1 Conception des structures par CAO	6	6	10	22	2	CC,EP	0		1	1	2
Mécanique des structures	13.2 Calcul des structures par éléments finis II	4	4	14	22	2,5	CT,EP	0		0,5	1,5	2
	13.3 Thermomécanique	8		8	16	1,5	CT,EP	0		1	1	2
TOTAL UE 13		18	10	32	60	6				2,5	3,5	6

 $^{{\}it (1)} \hspace{0.5cm} {\it CT:contrôle terminal-CC:contrôle continu-EP:Epreuve\ pratique-O:Epreuve\ Orale }$

⁽²⁾ Lépreuve orale peut être éventuellement remplacée par un contrôle terminal en session, par décision du responsable dépreuve. Ce dernier informe les étudiants à lessue de la délibération de la session 1.

UE 14	discipline	СМ	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1 ⁽¹⁾	Type éval Session 2 ⁽²⁾	coeff CT	coeff	Coeff EP/O	total coef
-------	------------	----	----	----	-------	------	---------------------------------------	---------------------------------------	-------------	-------	---------------	---------------



	14.1 Analyse limite	6			6	0,5	CC	0	0,5		0,5
	14.2 Matériaux et structures endommageables	12	4		16	1,5	CC	0	1,5		1,5
Durabilité des matériaux	14.3 Fatigue des matériaux	10	4	4	18	2	CC,EP	0	1,5	0,5	2
	14.4 Corrosion des métaux en environnement nucléaire	10			10	1	CC	0	1		1
	14.5 Corrosion appliquée	10			10	1	CC	0	1		1
TOTAL UE 14		48	8	4	60	6			5,5	0,5	6

UE 15	discipline	СМ	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1 ⁽¹⁾	Type éval Session 2 ⁽²⁾	coeff CT	coeff CC	Coeff EP/O	
Contrôle et Caractérisation	15.1 Caractérisation spectroscopique des solides et microscopie électronique à balayage	20	14	4	38	4	CC,EP	0		3	0,5	3,5
des matériaux	15.2 SPM : AFM, SMM, MS-AFM	6		8	14	1,5	CC,EP	0		0,5	1	1,5
	15.3 Diffractométrie	4	4		8	1	CC	0		1		1
TOTAL UE 15		30	18	12	60	6				4,5	1,5	6
	TOTAL OR									4.0		

TOTAL S3 140 64 96 300 30 19 11 30										
	TOTAL S3	140	64	96	300	30			11	30

SEMESTRE 4

UE 16	discipline	СМ	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1 ⁽¹⁾	Type éval Session 2 ⁽²⁾	coeff CT	coeff CC	Coeff EP/O	
	16.1 Les modes de ruine, principes du code pour sæn prémunir	6			6	0,5	CC	0		0,5		0,5
Norme et	16.2 Management de la R&D	6			6	0,5	CC	0		0,5		0,5
Sureté dans le nucléaire	16.3 Risques, radioprotection	10			10	1	CC	0		1		1
	16.4 Dommages des matériaux à ligradiation	12		6	18	2	СС	0		1,5	0,5	2
	16.5 Anglais		20		20	2	CC	0		2		2
TOTAL UE 16		34	20	6	60	6				5,5	0,5	6

UE 17	discipline	СМ	TD	TP	Total	ECTS	Type éval Session 1 ⁽¹⁾	Type éval Session 2 ⁽²⁾	coeff CT	coeff CC	Coeff EP/O	total coef
Stage	En entreprise		0*			24	CC,EP			12	12	24
TOTAL UE 17						24				12	12	24

^{* 2}hTD par encadrant par étudiant stagiaire

TOTAL S4	34	20	6	60	30		17,5	12,5	30



TOTAL M2	174	84	102	360	60				26,5	23,5	60
----------	-----	----	-----	-----	----	--	--	--	------	------	----

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée en vigueur à l'Université de Bourgogne. Il est à noter que toute absence à un contrôle terminal (ABJ ou ABI) entrainera systématiquement une défaillance dans lou concernée. Une absence à une épreuve pratique ou orale entrainera une note de zéro (avec report de note à la session de rattrapage) si labsence est justifiée (ABJ), ou une défaillance si elle ne lost pas (ABI).

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens en vigueur à lapniversité de Bourgogne (http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf).

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de la Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions dexamen

1ère session : les évaluations sont réalisées en contrôle continu, sous forme d'une ou plusieurs épreuves écrites en séance, de devoir à la maison ou d'épreuves pratiques ou orales. Les modalités d'évaluations sont annoncées aux étudiants en début de sous-unité d'enseignement par le responsable du cours.

2ème session: septembre (Semestres S3 et S4). Pas de seconde session pour le stage au S4.

La validation du semestre s'effectue par compensation des notes (pondérées de leurs coefficients) obtenues à l'ensemble des unités du semestre. Une 2^e session est organisée en septembre.

A læssue du stage S4, les étudiants sont notés sur un rapport de stage écrit et un exposé oral. La note de stage prendra en compte la maîtrise des concepts, le travail effectué, les qualités du mémoire et de la présentation orale, et la pertinence des réponses aux questions posées par le jury. Il n'est pas possible de valider le stage en 2e session.

• Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION:

Une compensation sœffectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités dœnseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION:

Chaque unité denseignement est affectée de valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, cest-à-dire définitivement acquise lorsque le le tudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de le Le Chaque UE validée permet à le tudiant de cquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Pilotage de la mention Physique et des parcours de la mention

Organigramme de la mention Physique :



Responsable de la mention : Olivier MUSSET

Responsable par parcours:

ONL: M1&M2 Fredéric CHAUSSARD

PC2M: M1&M2 Jean Philippe CHATEAU-CORNU

Le conseil de perfectionnement de la mention master de Physique sera constitué selon et par les personnes de lorganigramme ci-dessous. Il se réunira une fois dans lognnée afin doévoquer les différents points sur le fonctionnement de la mention comme les emplois du temps, mutualisation, moyens \tilde{o} , mais aussi sur la politique de communication.

Le conseil de perfectionnement comprend les personnes suivantes :

- Le directeur de l'UFR sciences et Techniques
- L'assesseur à la recherche
- Le directeur du département de physique
- Le responsable de la mention de master Physique
- Les responsables de parcours de la mention de master Physique
- Un enseignant par année et par parcours de la mention de master physique soit 5 personnes
- Un représentant du secrétariat pédagogique
- Deux usagers (étudiants)
- Au moins une personnalité issue du monde industriel
- Le directeur du laboratoire ICB, unité de recherche associée à la formation

Dans chaque parcours l'équipe pédagogique se réunira au moins une fois par an pour faire le bilan du fonctionnement du parcours et pour préparer activement le conseil de perfectionnement de la mention Physique.